

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## en vue d'études supérieures



### BAC GÉNÉRAL

→ Il mène principalement à des filières d'études longues de bac+3 à bac+5.

### BAC TECHNOLOGIQUE

→ Il conduit principalement à des études supérieures techniques de bac+2 (BTS/BTSA), et/ou à des études plus longues (BUT, licence, écoles d'ingénieurs, de commerce...).

## Seconde GÉNÉRALE et TECHNOLOGIQUE

Elle permet de **consolider les connaissances acquises au collège** et d'en **découvrir de nouvelles afin d'orienter la poursuite d'études** en classe de 1<sup>re</sup> générale ou 1<sup>re</sup> technologique. En début d'année, un **test de positionnement** permet d'identifier le niveau de l'élève en français et en mathématiques.

Elle comprend :

#### DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS pour tous :

- > Éducation physique et sportive (2h)
- > Enseignement moral et civique (18h/an)
- > Français (4h)
- > Histoire-géographie (3h)
- > Langues vivantes étrangères et régionales (LVA et LVB) (5h30)
- > Mathématiques (4h)
- > Physique-chimie (3h)
- > Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- > Sciences économiques et sociales (1h30)
- > Sciences numériques et technologie (1h30)

#### DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 MAXIMUM (1 option générale et 1 option technologique)

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève peut choisir une partie de son programme de 2<sup>de</sup> en sélectionnant un ou deux enseignements optionnels. L'intérêt est de lui faire découvrir de nouvelles disciplines et l'aider à choisir les spécialités générales ou technologiques de 1<sup>re</sup>.

	OPTIONS GÉNÉRALES	OPTIONS TECHNOLOGIQUES
<b>DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre) (3h)</li> <li>&gt; Arts du cirque (6h)</li> <li>&gt; Éducation physique et sportive (3h)</li> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Latin (3h)</li> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Grec (3h)</li> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale) (3h)</li> <li>&gt; Langue des signes française (3h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Atelier artistique (72h/an)</li> <li>&gt; Biotechnologies (1h30)</li> <li>&gt; Création et innovation technologiques (1h30)</li> <li>&gt; Création et culture-design (6h)</li> <li>&gt; Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre (nécessaire pour l'entrée en 1<sup>re</sup> du bac S2TMD) (6h)</li> <li>&gt; Management et gestion (1h30)</li> <li>&gt; Santé et social (1h30)</li> <li>&gt; Sciences et laboratoire (1h30)</li> <li>&gt; Sciences de l'ingénieur (1h30)</li> </ul>
<b>DANS LES LYCÉES AGRICOLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Écologie-Agronomie-Territoires-Développement durable (3h)</li> <li>&gt; Éducation physique et sportive (3h)</li> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale) (3h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h)</li> <li>&gt; Pratiques professionnelles (3h)</li> <li>&gt; Pratiques sociales et culturelles (3h)</li> </ul>

### Cas spécifique

#### La filière STHR

Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration est la seule filière de bac technologique qui démarre dès la 2<sup>de</sup>.



Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Enseignements optionnels en 2<sup>de</sup> GT »

### NOUVEAU

Depuis la rentrée 2023, tous les élèves de 2<sup>de</sup> générale et technologique doivent suivre **2 semaines de stage professionnel au mois de juin** (voir p.19)

### À NOTER

#### POUR LA VOIE GÉNÉRALE

En fin de seconde, l'élève choisit 3 enseignements de spécialité suivis en 1<sup>re</sup>. Deux sont conservés en Terminale.



- > Les études et la cartographie des enseignements de spécialités : [lycee-avenirs.onisep.fr](http://lycee-avenirs.onisep.fr)
- > Réussir au lycée : [education.gouv.fr/reussir-au-lycee](http://education.gouv.fr/reussir-au-lycee)
- > Bac général en Agriculture : [educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general](http://educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general)

## 1<sup>re</sup> et Terminale GÉNÉRALES

Ces classes conduisent à un baccalauréat général. Elles se composent, à partir de la 1<sup>re</sup>, d'enseignements communs, d'enseignements optionnels et d'enseignements de spécialités choisis par les élèves en fonction de leur projet.

### // ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

#### DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- > Arts : arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/histoire des arts/ danse/musique/ théâtre/arts du cirque (au choix)
- > Éducation physique, pratiques et cultures sportives
- > Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- > Humanités, littérature et philosophie
- > Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- > Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- > Mathématiques
- > Numérique et sciences informatiques
- > Physique-chimie
- > Sciences de la vie et de la Terre
- > Sciences de l'ingénieur
- > Sciences économiques et sociales

#### DANS LES LYCÉES AGRICOLES

- > Biologie-écologie
- > Mathématiques
- > Physique-chimie

#### EN PREMIÈRE

**3**  
enseignements  
de spécialité  
(4h/sem. chacun)

#### EN TERMINALE

**2**  
parmi les 3  
suivis en 1<sup>re</sup>.  
(6h/sem. chacun)

### i NOUVEAUTÉ DEPUIS LA RENTRÉE 2023

Les élèves n'ayant pas choisi la spécialité Mathématiques en 1<sup>re</sup> suivent obligatoirement 1h30 de Mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.

## 1<sup>re</sup> et Terminale TECHNOLOGIQUES

Ces classes préparent à un baccalauréat technologique pour lequel il faudra choisir une filière en fin de 2<sup>de</sup> parmi ces **8 séries** :

- > Bac STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- > Bac ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- > Bac STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- > Bac STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
- > Bac STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (enseignement agricole uniquement)
- > Bac STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- > Bac S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- > Bac STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (2<sup>de</sup> spécifique conduisant au Bac STHR)

Elles se composent d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité attachés à la série (3 enseignements de spécialité suivis en 1<sup>re</sup> et 2 en terminale) et 2 enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent.

### i À NOTER

#### AU LYCÉE

**54 heures/an**  
dédiées à l'orientation

pour aider à construire un projet. Ce temps, donné à titre indicatif, est réparti selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement.



Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Les formations générales et technologiques »



**horizons21.fr**  
Ce site permet de simuler et combiner des enseignements de spécialité ou des séries technologiques.